



OFFRE DE MISSION SERVICE CIVIQUE

AMBASSADEUR POUR LA VALORISATION ET LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE DES ALPILLES

Durée de 8 mois à partir du 16 octobre 2017, à raison de 28h / semaine.

Réservé aux jeunes de 16 à 25 ans révolus.

La mission s'articule en 4 axes complémentaires, plus ou moins approfondis selon le profil du volontaire :

1. Contribuer à l'accompagnement, l'information et l'orientation du public fréquentant un espace naturel :

- Participer à la mise en place d'outils et d'animations pédagogiques à destination du public fréquentant un espace naturel, aider à l'information, l'organisation et à l'animation de sorties et manifestations de découverte du territoire ;
- Favoriser l'accompagnement d'un public renouvelé dans les espaces naturels, accompagnement sur site de publics jeunes, en situation de handicap, etc. ;
- Valorisation des espaces naturels par le développement des sentiers pédestres,
- Participer à l'amélioration de l'accompagnement, de l'information et l'orientation du public fréquentant un espace naturel, avec l'appui à la construction et mise en place d'enquêtes, propositions d'amélioration, etc.
- Appui à la réalisation et la diffusion de documents d'information simples, documents de sensibilisation sur les milieux naturels et les activités humaines dans les Alpilles

2. Assurer une médiation avec les populations fréquentant l'espace naturel notamment, habitants et visiteurs :

- Sensibiliser lors d'évènements locaux sur le territoire, lors de rassemblements associatifs, manifestations, fêtes et festivals, aux problématiques de sauvegarde de la biodiversité, à la fragilité des sites naturels et aux autres enjeux transversaux du Parc.
- Participer aux activités d'éducation et de sensibilisation à l'environnement dispensées aux populations locales,
- Réaliser des interventions à destination de différents publics sur la préservation de l'environnement et les actions du Parc : en milieu scolaire et peri-scolaire, centre aéré, maison de retraite,...

3. Contribuer à la préservation de la biodiversité et des paysages :

- Participer à des opérations simples de collecte d'informations de terrain permettant d'alimenter l'observatoire de la fréquentation des espaces naturels;
- Réaliser des petits travaux en faveur de la biodiversité ou d'entretien de sentier : balisage ou débalisage, réfection de cheminements, effacement de sentiers sauvages...
- Informer le public sur les opérations d'entretien des sites en cours de réalisation ;
- Sensibiliser aux risques liés à la fréquentation et activités en milieux naturels

4. Accompagner des équipes scientifiques sur le terrain

- Participer à la collecte de données naturalistes
- Promouvoir des opérations de « sciences citoyennes », aider à diffuser les protocoles d'inventaires de la biodiversité ordinaire ou non, auprès du grand public.

Une **réunion d'information** et de présentation de la mission en Service Civique aura lieu le **mardi 10 octobre à 10h, à la Maison du Parc, à St Rémy de Provence**. L'analyse des candidatures aura lieu à l'issue de cette journée, aussi, il est vivement conseillé aux candidats de se rendre disponible.

Détails et dépôt de candidature sur <http://www.service-civique.gouv.fr/missions/ambassadeur-pour-la-valorisation-et-la-preservation-du-patrimoine-des-alpilles-2>

Contact :

Virginie Brunet Carbonero

04 90 90 44 00

v.brunet-carbonero@parc-alpilles.fr

<http://www.parc-alpilles.fr/>

Un Parc naturel régional (PNR) est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine.

Le PNR des Alpilles a pour missions :

- la protection et la gestion d'un patrimoine naturel, culturel et paysager d'exception ;
- l'aménagement durable du territoire ;
- le développement économique et social ;
- l'accueil, l'éducation à l'environnement et l'information du public ;
- l'expérimentation.

D'une superficie de plus de 50 000 ha, les 16 communes qui le composent sont : Lamanon, Eyguières, Aureille, St Martin de Crau, Mouriès, Maussane les Alpilles, Paradou, Fontvieille, Les Baux de Provence, St Etienne du Grès, Tarascon, Mas blanc des Alpilles, St Rémy de Provence, Eygalières, Orgon, Sénas.